



Les Muscats  
content  
Noël

les  
Roussillon  
sont là®

## LA BELLE HISTOIRE DU MUSCAT DE NOËL

**L**a vigne, liane sauvage qui a colonisé nos forêts méditerranéennes laisse ses premières traces en Georgie quelque 6000 ans avant J.-C.

Elle n'a été apprivoisée pour être cultivée que bien plus tard, notamment par les grecs qui grands voyageurs au sein de la Méditerranée ont implanté sa culture à partir des principaux «ports» d'alors.

Chez nous, en Roussillon, s'il est fait état d'un commerce de vins 6 siècles avant J.-C., rien n'indique précisément que la vigne y soit présente depuis cette époque. Seule certitude, quelques siècles avant J.-C. les Romains y avaient repéré l'«uva apiana», le raisin des abeilles qui n'est autre que le muscat à petits grains (ou muscat romain) à la base des muscats d'aujourd'hui. Pline l'Ancien ne tarissant pas d'éloges sur les vins nés de ce cépage, apporté ici par les marins grecs très certainement depuis l'antique port de Collioure (Cocoliberis ?) sous le nom de «Anathelicon moschaton». Une belle antériorité pour celui-ci dans notre

grande région, puisque c'est lui également l'unique cépage des autres appellations de muscat françaises.

Mais nous, compte tenu de ce climat très méditerranéen et si particulier alliant ensoleillement, tramontane et faibles précipitations, nous bénéficions de l'apport du «muscat d'Alexandrie», cépage de maturité tardive, très exigeant en température et ainsi apte grâce à notre climat à atteindre les 252 gr/l de sucre exigés pour prétendre à l'appellation.

Tous deux contribuent aux merveilles de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) «Muscat de Rivesaltes» reconnue au niveau de l'Union européenne comme AOP (Appellation d'Origine Protégée). Des cépages produisant des vins d'appellation depuis 1936 ! Date de la reconnaissance des premières AOC françaises. Mais, pour la «petite» histoire, à l'origine ces vins étaient commercialisés comme «muscat» dans l'une des 5 appellations alors reconnues. Ainsi, il y avait du «Muscat de Banyuls»,

du «Muscat de Maury», du «Muscat de Rivesaltes», du «Muscat des Côtes d'Agly» et du «Muscat des Côtes du Haut Roussillon». Ce n'est en fait qu'en 1956 pour mettre fin à cette pratique déstabilisante pour le négoce qu'une seule appellation «muscat» a été reconnue sous la dénomination «Muscat de Rivesaltes».

Voilà posée l'histoire du muscat en Roussillon et de sa reconnaissance en appellation.

### **Mais qu'en est-il du «Muscat de Noël» ?**

#### **Un vrai conte de Noël !**

Un conte qui prend naissance à la fin du siècle dernier, ou bien avant.

À la fin du siècle dernier, car c'est en 1997 que naît l'histoire, mais en fait c'est bien avant que muscat et Noël ont fait connaissance. Une vieille histoire qui veut qu'aux fêtes de Noël, les familles vigneronnes se plaisaient à faire goûter un de leur premier vin prêt se prêtant le mieux à la fête avec sa jolie robe d'or, sa fraîcheur et sa belle douceur aromatique. Une tradition quelque peu disparue avec les multiples autres tentations d'un monde plus moderne et moins attentif aux traditions locales basées sur la saisonnalité des produits.

Plus près de nous, c'est donc en 1997 que Fernand Baixas dans l'ancre du Domaine de Rombeau, avec la complicité du maître des lieux Pierre-Henri de la Fabrègue eurent l'idée festive de redonner vie à cette tradition. Après quelques hésitations, ce n'est pas le «Christmas pudding wine» qui était né, mais bien notre «vi de Nadal» ! Réservé un premier temps aux seuls producteurs de Rivesaltes, une vingtaine adhèrent au projet. Et c'est en 1999 avec l'aide de Jacques Paloc alors responsable local des appellations d'origine, qu'un strict cahier des charges est mis en place pour encadrer cette production désormais ouverte à l'ensemble des producteurs de «Muscat de Rivesaltes».

Ce sera : un produit frais, de couleur claire, très aromatique, mis en bouteille par l'opérateur récoltant les raisins et vinifiant ces vins avant le 1er décembre, agréé en bouteille !

Une grande première dans les appellations. Il sera commercialisé tôt, comme les primeurs, sera obligatoirement millésimé et avec une étiquette festive.

À souligner, l'apport de la station expérimentale de Tresserre, qui a œuvré pour que techniquement on puisse offrir ce fameux muscat dans une robe légère, lumineuse, tout en mettant en avant, fraîcheur et richesse aromatique.

C'est sur ces bases que le «Muscat de Rivesaltes» avec mention «Muscat de Noël», commencera timidement à se faire connaître du consommateur.

Aujourd'hui, c'est un vin attendu qui a été reconnu par l'Union européenne à part entière en 2009 avec cette mention spécifique, dans le cahier des charges de l'appellation «Muscat de Rivesaltes».

Certes, la production reste minime et ne représente que moins de 5% du marché du Muscat de Rivesaltes, mais les quelque 500 000 bouteilles proposées par un peu moins d'une centaine d'opérateurs sont un véritable plaisir donnant l'image du millésime et des producteurs. Un succès qui n'a pas tardé à intéresser nos voisins «muscatiers», et c'est ainsi que les vigneronnes de Lunel, puis de St Jean de Minervois ont fouillé dans leurs archives afin d'être reconnus avec une production de «Muscat de Noël».

Une idée qui ferait son chemin dit-on également vers Beaumes de Venise...

#### **Un joli conte partagé de Noël.**

J. Paloc novembre 2019



[WWW.ROUSSILLON.WINE](http://WWW.ROUSSILLON.WINE)

VINS DU  
**ROUSSILLON**  
\* Sud de France

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.